

Annonce d'un dommage lié aux soins

L'annonce de dommage associé aux soins est une obligation à la fois légale et éthique. C'est aussi un moment redouté par les professionnels. Afin de vous préparer au mieux, cette sensibilisation vous permettra d'acquérir des connaissances, des outils et un savoir-être adapté pour réaliser au mieux l'entretien du patient dans le respect de ses droits.

Public

Tout professionnel pouvant être impliqué dans l'annonce d'un dommage lié aux soins (professionnels médicaux, paramédicaux, encadrement, responsable qualité / gestion des risques, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, juriste, ...).

Prérequis

Aucun.

Objectifs

Permettre aux professionnels de réaliser une annonce claire, objective dans un climat apaisé, de confiance.

Permettre au patient d'accepter l'erreur réalisée et de la considérer comme une opportunité d'amélioration des pratiques professionnelles.

Réaliser une annonce ou participer à l'information du patient (de sa famille ou de ses proches) en cas de dommage lié aux soins.

Garder le lien de confiance existant entre le patient et l'équipe de soins.

Situer les enjeux de la réalisation d'une annonce de dommage associé aux soins, pour l'équipe soignante et le patient.

Faire le lien avec la gestion des événements indésirables graves (EIGS).

Programme

La notion de dommage lié aux soins : définition, présentation du guide de la HAS.

Les obligations des professionnels et des établissements.

Les enjeux d'une annonce efficace.

Les 3 temps d'une annonce efficace ainsi que les savoirs mobilisés pour chacun des temps.

Le suivi des annonces, un tremplin vers l'amélioration : lien avec la gestion des événements indésirables, lien avec le programme institutionnel d'actions.

Les + de la formation : Un format permettant les échanges d'expériences. Une formation répondant aux exigences du 6ème cycle de certification.

Méthodes et modalités pédagogiques

En présentiel.

Recueil des attentes.

Tour de table.

Pédagogie active, avec apports théoriques, visionnage de vidéos.

Echanges à partir de situations apportées et d'expériences vécues par les professionnels.

Méthode interactive favorisant l'expression des stagiaires.

Modalités et délai d'accès

Modalités d'accès : Inscription en individuel à effectuer sur le site de l'ITS, dans la page de la formation, en cliquant sur le bouton « S'inscrire en inter ».

Délai d'accès : Au plus tard 1 mois avant le démarrage de la formation, sous réserve de places disponibles. Nous contacter si ce délai ne peut pas être respecté.

INTER/INTRA/Sur-Mesure

Durée : 0.5 jours (3.5 heures)

N° référence : 1528

Inter

Dates : 5 mars 2026 à Orléans et 8 octobre 2026 à Tours (après-midi)

Coût : 200 € par personne, soit 57,14 euros par heure.

Lieux : à l'ITS Tours – 17 rue Groison – 37100 TOURS ou au CHU d'Orléans – 14 avenue de l'Hôpital – 45100 ORLEANS

Intra

Lieu : dans votre structure

Dates et coût : nous contacter.

Sur-mesure

Vous souhaitez adapter ce programme à vos besoins ? Contactez notre équipe pédagogique dont la spécialité est la conception de solutions de formation sur-mesure.

Animation

Formatrice, Ingénieur Qualité.

Nombre de participants

Min : 3 | Max. : 14

Modalités d'évaluation

Evaluation de l'atteinte des objectifs en début et en fin de formation.

Evaluation de satisfaction.

Votre contact

Pôle Formation Continue, Conseil et VAE

Hélène TESSON

02 47 62 33 36

formation.continue@its-tours.com

Renseignements pédagogiques : SRA Qualiris

02 38 74 43 42- qualiris@chu-orleans.fr

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez adresser vos questions à l'adresse : referent.handicap@its-tours.com

N° de Déclaration d'Activité : 24 37 00082 37

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

Mise à jour du 16/01/26 v1